

Arrêté n° UFR Sciences - Intervention et Développement Social (IDS) / 2020-2021

LE PRESIDENT,

Vu l'article L 613-1 du code de l'éducation,

Vu l'arrêté du Ministère de l'éducation nationale du 25 avril 2002 relatif au diplôme national de master,

Vu l'arrêté modifié du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.

Vu les statuts de l'Université d'Aix-Marseille,

Vu l'arrêté du Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation du 17 mai 2018 accréditant l'Université d'Aix-Marseille en vue de la délivrance de diplômes nationaux,

ARRETE:

<u>Article 1</u>: Le jury du Master domaine « **Sciences et Technologies** » mention « **Intervention et Développement Social (IDS)** » est composé comme suit pour l'année universitaire 2020-2021 :

MASTER 1

Semestre 1

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: Yoh'i Zennou-Azogui <u>Suppléant(e)</u>: Claude Cayrier

<u>Liste des membres</u> : Jean-Marc Aimonetti

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

<u>Liste des membres</u>: Brigitte Dherbey, Marika Richetto

Semestre 2 et Jury de MASTER 1

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: Yoh'i Zennou-Azogui <u>Suppléant(e)</u>: Claude Cayrier

Liste des membres : Jean-Marc Aimonetti

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

<u>Liste des membres</u>: Brigitte Dherbey, Marika Richetto

MASTER 2

Semestres 3 et 4 – Jury de parcours-type et délivrance du diplôme

Parcours-type « Handicap et dépendance »

Enseignants-chercheurs, enseignants ou chercheurs participant à la formation :

<u>Président(e)</u>: Jean-Marc Aimonetti <u>Suppléant(e)</u>: Claude Cayrier

Liste des membres : Yoh'i Zennou-Azogui

Personnalités qualifiées ayant contribué aux enseignements, ou choisies en raison de leurs compétences :

<u>Liste des membres</u> : Brigitte Dherbey, Marika Richetto, Raoul Stioui

<u>Article 2</u>: La Doyenne de la Faculté des Sciences, Laurence MOURET ou le Directeur de composante et le Directeur Général des Services de l'Université d'Aix-Marseille sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 20/11/2020

Pour le Président et par délégation, La Doyenne de la Faculté des Sciences

_a Doyenne

Laurence MOUF